

À quoi ressemble un service géré dans le milieu juridique?

25 octobre 2023

Première partie d'une série d'articles sur les services gérés

Les services gérés sont bien implantés dans une foule de secteurs, mais le milieu juridique a tardé à véritablement adopter ce modèle. Dans les cabinets d'avocats traditionnels, trois grands obstacles freinent l'établissement de services gérés : le modèle de tarification horaire; le manque d'outils de gestion efficiente; et les règles en matière de conflits, qui peuvent ralentir la prestation des services. Un service géré, dans le milieu juridique, consiste à sous-traiter à un service juridique externe un ensemble de tâches donné dans le but d'améliorer les opérations et de réduire les dépenses budgétaires. En général, on parle d'un gros volume de travail qui monopolise des ressources internes très coûteuses, par exemple des avocats et des techniciens juridiques.

Les services gérés se distinguent du modèle juridique traditionnel sur plusieurs plans :

- prise en charge d'un ensemble complet de tâches par le fournisseur de services juridiques, qui fournit plus qu'un soutien ponctuel;
- établissement conjoint, par le client et le fournisseur, d'un modèle de gouvernance et d'instructions permanentes écrites;
- modèle de tarification autre que la tarification horaire;
- application de processus de gestion du volume et de production de rapports clients;
- élaboration de pratiques et de protocoles de communication par lesquels le fournisseur reçoit des instructions, souvent sans l'intervention du service juridique interne;
- établissement de niveaux de service standards équivalents ou supérieurs à ce que produisait l'équipe interne;
- meilleure reddition de comptes.

Le modèle de service géré comporte de nombreux avantages. Par exemple, en sous-traitant les tâches très fréquentes mais répétitives, l'organisation libère ses ressources juridiques internes, qui peuvent se consacrer à des tâches plus stratégiques. En optant pour des services gérés, le service juridique n'a plus besoin d'engager, de former et de garder du personnel pour s'occuper d'une unité d'exploitation ou d'un ensemble de

tâches. Les risques associés aux pics de demande, à l'attrition et aux baisses de travail sont transférés au fournisseur externe. En établissant soigneusement des niveaux de service standards, le client peut obtenir de meilleurs résultats. Souvent, les services juridiques internes doivent rivaliser avec les groupes d'exploitation pour obtenir les budgets nécessaires à l'acquisition et au déploiement de technologies qui faciliteraient leur travail. Le fournisseur de services gérés a déjà investi dans les technologies, les a déjà testées et peut profiter immédiatement des gains d'efficacité qu'elles entraînent. Enfin, en appliquant des technologies et des mesures d'efficacité orientées processus, le client peut économiser beaucoup plus qu'en gardant du personnel et en demandant un soutien occasionnel.

Le modèle de service géré est particulièrement intéressant dans le secteur de la location commerciale. Les grands propriétaires et promoteurs emploient généralement beaucoup de professionnels juridiques pour assurer la lourde gestion de leurs centres commerciaux, de leurs immeubles à bureaux ou de leurs bâtiments industriels. Par ailleurs, les locataires ayant une forte présence nationale composent difficilement avec les impératifs de concurrence du marché immobilier. En sous-traitant les fonctions juridiques, les propriétaires comme les locataires peuvent profiter de services rapides de grande qualité et se consacrer à leurs activités névralgiques.

Pour en savoir plus sur le prix Innovation du Financial Times **décerné** à notre service géré Impulsion Location en 2022, écrivez-nous à l'adresse BeyondLeasing@blg.com.

Par

[Nicole St-Louis](#)

Services

[Immobilier commercial, Impulsion Location](#)

BLG | Vos avocats au Canada

Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) est le plus grand cabinet d'avocats canadien véritablement multiservices. À ce titre, il offre des conseils juridiques pratiques à des clients d'ici et d'ailleurs dans plus de domaines et de secteurs que tout autre cabinet canadien. Comptant plus de 725 avocats, agents de propriété intellectuelle et autres professionnels, BLG répond aux besoins juridiques d'entreprises et d'institutions au pays comme à l'étranger pour ce qui touche les fusions et acquisitions, les marchés financiers, les différends et le financement ou encore l'enregistrement de brevets et de marques de commerce.

blg.com

Bureaux BLG

Calgary

Centennial Place, East Tower
520 3rd Avenue S.W.
Calgary, AB, Canada
T2P 0R3

T 403.232.9500
F 403.266.1395

Ottawa

World Exchange Plaza
100 Queen Street
Ottawa, ON, Canada
K1P 1J9

T 613.237.5160
F 613.230.8842

Vancouver

1200 Waterfront Centre
200 Burrard Street
Vancouver, BC, Canada
V7X 1T2

T 604.687.5744
F 604.687.1415

Montréal

1000, rue De La Gauchetière Ouest
Suite 900
Montréal, QC, Canada
H3B 5H4

T 514.954.2555
F 514.879.9015

Toronto

Bay Adelaide Centre, East Tower
22 Adelaide Street West
Toronto, ON, Canada
M5H 4E3

T 416.367.6000
F 416.367.6749

Les présents renseignements sont de nature générale et ne sauraient constituer un avis juridique, ni un énoncé complet de la législation pertinente, ni un avis sur un quelconque sujet. Personne ne devrait agir ou s'abstenir d'agir sur la foi de ceux-ci sans procéder à un examen approfondi du droit après avoir soupesé les faits d'une situation précise. Nous vous recommandons de consulter votre conseiller juridique si vous avez des questions ou des préoccupations particulières. BLG ne garantit aucunement que la teneur de cette publication est exacte, à jour ou complète. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sans l'autorisation écrite de Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Si BLG vous a envoyé cette publication et que vous ne souhaitez plus la recevoir, vous pouvez demander à faire supprimer vos coordonnées de nos listes d'envoi en communiquant avec nous par courriel à desabonnement@blg.com ou en modifiant vos préférences d'abonnement dans blg.com/fr/about-us/subscribe. Si vous pensez avoir reçu le présent message par erreur, veuillez nous écrire à communications@blg.com. Pour consulter la politique de confidentialité de BLG relativement aux publications, rendez-vous sur blg.com/fr/ProtectionDesRenseignementsPersonnels.

© 2025 Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. Borden Ladner Gervais est une société à responsabilité limitée de l'Ontario.